

Allocution prononcée par Hubert Ney (Sarrebruck, le 1er janvier 1957)

Légende: Le 1er janvier 1957, Hubert Ney, ministre-président de la Sarre, se réjouit du rattachement politique de la Sarre à la République fédérale d'Allemagne (RFA) et plaide pour une réunification pacifique de l'Allemagne.

Source: Bulletin des Presse- und Informationsamtes der Bundesregierung. Hrsg. Presse- und Informationsamt der Bundesregierung ; Herausgeber Klein, Karl; Nieselt, Walter. 03.01.1957, Nr. 1. Bonn: Deutscher Bundesverlag. "Ansprache von Hubert Ney (Saarbrücken, 1. Januar 1957)", p. 4-5.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/allocution_prononcee_par_hubert_ney_sarrebruck_le_1er_janvier_1957-fr-3e80c9bd-6574-429c-a738-32b2f9d305f5.html

Date de dernière mise à jour: 05/07/2016



Allocution prononcée par Hubert Ney (Sarrebruck, le 1er janvier 1957)

Monsieur le Chancelier fédéral, Vos Excellences, Monsieur le Recteur, Mesdames, Messieurs,

En ce moment historique de la restitution de notre Sarre à la patrie allemande, je vous salue parmi nous, Monsieur le Chancelier fédéral. Votre présence, tout comme celle des membres de votre cabinet, M. Blücher, vice-chancelier, Messieurs Kaiser et Oberländer, ministres fédéraux, ainsi que Messieurs Hallstein et Globke, secrétaires d'État, et des représentants du Bundestag, confère à cette journée un prestige particulier.

C'est avec grand plaisir que je salue le représentant du gouvernement français, Monsieur de Courson de la Villeneuve. Votre qualité d'envoyé spécial du gouvernement français constitue à nos yeux un signe évident de la volonté sincère, manifestée également par votre gouvernement, de poursuivre dans la voie engagée avec succès lors des accords sur la Sarre, vers une coopération dans le sens de l'unification de l'Europe. Mes salutations s'adressent également aux représentants consulaires des autres pays.

Je salue le ministre-président de Rhénanie-Palatinat, M. Peter Altmeier, qui représente ici également le président du Bundesrat, malheureusement empêché, ainsi que le ministre-président de Bade-Wurtemberg, M. Gebhard Müller. C'est un grand honneur pour moi de pouvoir saluer Leurs Excellences, les évêques Wehr et Emanuel, ainsi que le président de l'Église protestante, M. Stempel, et notre invité d'honneur, Monsieur le curé Bungarten. Je remercie en outre sincèrement les invités de marque de notre land voisin, la Rhénanie-Palatinat, M. Wolters, président du Landtag, Messieurs les ministres Zimmer, Nowack et Becher, ainsi que le maire de Trèves, M. Raskin, de nous avoir honorés de leur présence aujourd'hui.

Tout homme sur terre qui porte en lui l'amour de sa patrie et qui a gardé le sens de la nécessité d'un ordre raisonnable dans la vie des peuples se réjouira que nous, les Allemands de la Sarre, puissions vivre et célébrer ce jour, le Jour de l'An 1953, comme un jour de joie profonde, un jour de joie véritable et sincère devant le retour tant attendu, atteint au prix de beaucoup d'émotions et de peines, de notre patrie et de ses habitants auprès de notre peuple, dans notre nation, la République fédérale d'Allemagne, qui réunira un jour dans la paix et la liberté notre pays et notre peuple encore divisés.

Deux fois au cours d'une vie d'homme, le destin historique a exigé de nous, les Allemands de la frontière, de prendre fait et cause pour notre peuple et son gouvernement, et chaque fois, pour ne pas trahir notre conscience, nous avons dû rester fidèles à cette profession de foi, malgré la misère matérielle et psychologique, tout simplement parce que nous étions liés par le devoir moral de la fidélité.

Nous nous réjouissons aujourd'hui de tout cœur que le gouvernement fédéral, en tant que porte-parole librement élu et légitime pour les questions vitales intéressant l'Allemagne tout entière, ait décidé le 23 octobre 1954, en accord avec le gouvernement français, de permettre aux Allemands de la Sarre d'exprimer librement cette profession de foi. Nous sommes heureux que la majorité de la population, consciente de la gravité de l'heure, se soit prononcée le 23 octobre 1955 en faveur de son retour imminent dans sa patrie. Mais nous tenons à exprimer notre joie et notre reconnaissance envers la France et l'Allemagne pour avoir accepté notre décision et pour avoir décidé, dans un nouveau traité sur la Sarre, de lever ce soir les frontières politiques entre la Sarre et la République fédérale, entre nous et notre peuple: nous voici rentrés au pays.

Heureux et émus, nous saluons nos frères et sœurs de la République fédérale, qui ne nous ont ni oubliés, ni abandonnés durant ces années de séparation; nous saluons également les Allemands vivant dans la zone centrale et ceux de Berlin, à qui nous adressons aujourd'hui nos vœux les plus chaleureux pour qu'ils puissent à leur tour bientôt connaître les joies de la réunification dans une patrie libre, pour le bien de notre peuple tout entier et de la paix en Europe et dans le monde!

L'attitude sobre adoptée par notre population de la Sarre après le vote du 23 octobre 1955 a montré clairement que notre joie n'est pas celle qui se manifeste par une atmosphère de victoire vide de sens, un enthousiasme triomphant, et des cris de joie assourdissants: nous nous réjouissons d'avoir pu tout simplement remplir notre devoir moral à l'égard de notre peuple, d'avoir pu rester ce que nous étions, des

Allemands dans la patrie allemande. L'expérience des catastrophes de ce siècle nous défend de toute joie présomptueuse: nous savons parfaitement que cette décision n'est pas suffisante pour résoudre tous les problèmes de notre vie publique, qu'elle ne rétablira pas le paradis sur terre, que nous devons continuer à lutter pour le bien-être, la sécurité et la paix chez nous et dans le monde, car tout ce que font les hommes est insuffisant et fragile.

Notre joie n'est donc pas l'expression d'un sentiment présomptueux de victoire, mais plutôt d'une paix intérieure que nous apporte la certitude que, dans la lutte pour le bien et la justice dans ce monde imparfait, une nouvelle victoire a été remportée.

Notre joie jaillit du bonheur que nous ressentons devant le fait que l'expression de notre fidélité inconditionnelle à l'égard de notre peuple s'est révélée comme un bien moral non seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour les relations entre les deux grands voisins que sont l'Allemagne et la France, et qu'elle a finalement été et demeurera économiquement et politiquement appropriée et nécessaire. Et, enfin, la joie que nous ressentons aujourd'hui se fonde sur l'espoir que grâce à notre décision, nous avons fait un premier pas vers la réunification de notre peuple divisé et qu'en même temps, nous avons rendu un grand service à la réconciliation et à la compréhension définitives des deux nations européennes voisines – la France et l'Allemagne – pour le plus grand bien de l'Europe.

Tout comme l'entente cordiale a mis fin, en 1904, aux rivalités séculaires entre la France et la Grande-Bretagne, nous sommes persuadés qu'en Allemagne de l'Ouest, le retour de la Sarre dans la patrie allemande et le rétablissement de l'équilibre économique avec la France ouvriront la voie à une compréhension profonde entre nos peuples qui partagent des liens culturels très anciens. C'est surtout pour nous, les Allemands de la région frontalière, que cette perspective d'une réconciliation définitive entre les deux peuples constitue une joie sincère, pour nous qui avons toujours été tiraillés de part et d'autre de la frontière dans des luttes de rivalité, même au sein de notre communauté, des luttes qui n'ont cessé de traumatiser et de bouleverser les hommes au plus profond d'eux-mêmes.

Or, ce qui est possible entre deux peuples ne devrait pas être impossible entre les enfants d'un même peuple: la réconciliation après la dispute! C'est pourquoi notre joie ne serait pas tout à fait pure, profonde et parfaite si elle n'était pas remplie de la volonté sincère de nous réconcilier dans tous les camps. Je demande donc à chacun, dans la joie du retour à la patrie, de ne pas seulement se tourner vers le passé et ses périodes tourmentées, mais surtout vers l'avenir! Que chacun se demande, en toute modestie, non pas ce qu'il veut exiger de l'autre, mais ce qu'il devrait apporter lui-même dans la main qu'il tendra, dans un geste de paix, à son ancien ennemi, afin que les hommes se retrouvent, l'un comme l'autre, dans un sentiment de confiance et de compréhension; c'est seulement en apportant la paix et non en l'exigeant que notre joie rayonnera, pure et éclatante.

Mais même la joie la plus pure se teinte de gravité et de tristesse. En ce jour de fête, ici et dans nos familles à travers le pays, nous rendons hommage avec gratitude à toutes ces femmes et à tous ces hommes qui ont lutté avec nous pour ce jour, qui l'ont attendu sans pouvoir le vivre. Dans notre joie, nous ne devons pas oublier leur souvenir, leurs efforts et leurs sacrifices.

Toutes ces forces du bien qu'il a fallu joindre aux nôtres pour arriver jusqu'à ce jour nous obligent à une profonde gratitude.

Tous les projets, toutes les actions des hommes restent vains si Dieu ne bénit pas leur œuvre, c'est là une expérience que l'humanité a faite depuis toujours. C'est pourquoi nous nous sommes d'abord inclinés avec gratitude devant LUI, sans qui toute action des hommes serait vaine.

Si, indépendamment de toute légitimité dont on peut se prévaloir, la politique est l'art de rendre possible ce qui est difficile, alors notre gratitude doit s'adresser aujourd'hui à la politique étrangère de notre chancelier fédéral, qui s'efforce de réaliser la réunification de notre peuple dans la paix et la liberté, mais aussi de résoudre les problèmes vitaux des nations européennes grâce à des relations de bon voisinage avec la France. C'est sa recherche imperturbable d'une entente avec la France qui a pu créer cette atmosphère de

confiance dans laquelle il a été possible de résoudre équitablement la question de la Sarre. Nous sommes particulièrement reconnaissants au chancelier fédéral de n'avoir jamais abandonné, malgré toutes les concessions, l'idée que nous, les Allemands de la Sarre, devons garder la liberté d'autodétermination, qui est un droit fondamental de la culture occidentale, que nous devons pouvoir décider nous-mêmes de notre sort par un vote en toute liberté. Nous y voyons avec gratitude la reconnaissance qu'en tant qu'êtres responsables, nous pouvons participer aux décisions concernant notre avenir politique, que nous sommes appelés à assumer pleinement notre responsabilité face aux problèmes que nous vivons actuellement.

Nous avons exercé ce droit à l'autodétermination en prenant nos responsabilités face à notre conscience, face aux liens qui unissent notre peuple à la communauté et face aux tâches incombant à la communauté européenne des peuples et des États que nous voulons construire avec nos voisins.

Nous remercions sincèrement tous les services du gouvernement fédéral qui se sont penchés sur nos problèmes et qui doivent s'y consacrer plus que jamais, maintenant que nous sommes devenus un land fédéral, avec ses problèmes économiques, sociaux et culturels. Notre gratitude s'adresse surtout au Bundesrat et à tous les partis du Bundestag, qui ont dû sans cesse lutter pour trouver la meilleure solution pour la question de la Sarre. Enfin, nous nous sommes toujours sentis réconfortés par la certitude de ne pas être oubliés par le peuple allemand, confronté lui-même à des difficultés quasi surhumaines.

Et puisque la France – comme je l'ai déjà souligné en ce lieu le 23 octobre 1956 – «en reconnaissant le référendum organisé en toute liberté en Sarre, a agi ici en conformité avec sa grande tradition de nation éprise de liberté, et a donné ainsi l'exemple de la coexistence future entre les peuples européens», nous, les Allemands qui vivons près de la frontière avec la France, savons apprécier avec gratitude la dimension humaine et politique de cette reconnaissance de notre liberté d'autodétermination, nous qui, les premiers, nous sentons obligés de tendre la main pour sceller l'entente par-delà les frontières. Puisque, depuis des années, les gouvernements de Bonn et de Paris se sont engagés inlassablement et imperturbablement dans la voie de la coopération, nous sommes heureux aujourd'hui que pour les deux côtés, la Sarre soit devenue une étape supplémentaire accomplie dans cette voie vers la compréhension, qui, nous l'espérons, mènera à une amitié durable entre la France et l'Allemagne.

L'histoire des peuples renferme une chaîne infinie de problèmes suscités par leurs politiques intérieures et extérieures, et il en est de même pour nous dans le land fédéral de la Sarre. La solution de notre problème de politique extérieure nous fait désormais participer aux questions vitales beaucoup plus vastes de la République fédérale et, avec elle, à la dimension européenne et mondiale de la grande politique. Nous sommes prêts à engager en toute responsabilité nos forces et nos expériences dans ce nouveau domaine.

Les questions économiques et sociales qu'apporte la Sarre sont au fond les mêmes que celles qui doivent être résolues à une échelle beaucoup plus grande, si les nations européennes veulent s'unir sous une forme ou une autre. Si nous considérons l'économie totalement dévastée avec toutes ses installations et les millions de personnes déplacées dans la République fédérale après 1945, et si nous voyons comment le gouvernement fédéral, le Bundestag, le Bundesrat et le peuple allemand sont venus à bout de ces difficultés gigantesques, alors nous ne doutons pas que l'on résoudra aussi nos problèmes bien plus modestes dans la Sarre sans qu'apparaissent des perturbations de l'économie ou des handicaps sociaux. La bonne résolution de ces questions pourrait alors servir d'exemple pour la construction d'une Europe plus grande, pour la façon dont on peut harmoniser des économies nationales caractérisées par des structures différentes.

Si, aujourd'hui, nous sommes retournés dans notre patrie, dans la paix et la liberté, sur le fondement du respect de la paix, de la dignité des individus et des peuples, alors nous sommes persuadés que par là nous avons apporté à nos frères de la zone soviétique l'espoir que leur désir de réunification trouvera lui aussi une solution juste. A l'ouest, il n'y aura plus désormais aucun litige territorial, ni a fortiori vital entre l'Allemagne et la France. Le règlement définitif de la question de la Sarre, dans le respect de la liberté par deux peuples voisins, nous conforte finalement aussi dans la conviction que dans le monde, malgré tout, la violence et l'injustice sont les moins aptes à régler la vie des peuples, tandis que l'entente pacifique fondée sur la justice est la plus appropriée, puisque le bien et le droit doivent se montrer, à longue échéance, utiles et favorables pour tous.

Que cette expérience de notre retour nous apporte à tous, aujourd'hui, la joie, la gratitude et la volonté d'engager notre responsabilité pour le bien, puisque nous voilà définitivement retournés dans notre patrie, l'Allemagne!